



Pour la CGT, la politique ministérielle du handicap doit être transversale et c'est ce que nous attendons de ce nouveau cycle de discussions.

Plusieurs thématiques doivent être travaillées rapidement :

- l'accessibilité numérique, c'est à dire la possibilité donnée au personnel en situation de handicap d'utiliser les logiciels professionnels, conformément à la décision du Défenseur Des Droits de février dernier;
- L'accessibilité des locaux avec la mise en place des agendas de mise en accessibilité programmée;
- Le recrutement: au côté du recrutement par contrat qui doit être pérennisé, la possibilité doit être donnée aux personnes en situation de handicap d'intégrer nos services par la voie du concours. Pour cela il faut non seulement adapter les épreuves et les postes de travail, mais aussi les conditions dans lesquelles sont suivies les formations.
- La carrière : il faut identifier les discriminations, pour cela des données précises doivent nous être fournies. Ainsi par exemple : combien de contrats "handicap" ont été signés par chaque direction et titularisés à l'issue du contrat depuis la mise en place des recrutements en 1999. Combien de personnes titularisées ont changé de catégorie suite à des passages de concours et combien ont demandé des aménagements durant les épreuves. Combien de "contrat handicap" ont obtenu un passage en catégorie supérieure par la liste d'aptitude ou par tableau d'avancement ? Ces données permettraient d'objectiver des phénomènes de discriminations et d'y remédier.
- La prévention :
- Les prestations sociales : il y a des progrès à faire pour une meilleure prise en charge des situations de handicap, et permettre à chacun, sans discrimination d'avoir accès aux prestations.

La CGT attend des signes forts, concrets et rapides pour améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous citerons la circulaire du premier ministre du 23 octobre dernier :

Le Président de la République a voulu que la politique du handicap constitue la priorité du quinquennat (...) Pour agir efficacement sur le quotidien des personnes, il nous faut investir 1' ensemble des champs de 1' école, de 1' emploi, du logement, de la santé, de 1' accessibilité de la ville et des transports, de l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs.

La CGT Finances exige une déclinaison ministérielle concrète et budgétée des déclarations de bonnes intentions du gouvernement.

Le 08 novembre 2017

Colonne de droite publique: [Réunions et comptes rendus](#)

Public: [Le handicap](#)

[Santé au travail](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)

- [version PDF](#)

Leave this field blank
